



Salle technologie A	Bâtiment différent : → <i>alarme propre</i> Point de rassemblement n°2 : Parking professeurs <i>(accès par portillon)</i>
Salle technologie B	
Salle technologie C	
ZONE 1	
Salle 103	Point de rassemblement n°2 : Parking professeurs <i>(accès par escalier « technologie » + cour technologie + portillon)</i>
Salle 104	
Salle 123	
Salle des devoirs	
Salle de réunion J Moins	
Infirmier	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « central » + passage couvert le long du foyer + cour d'honneur + hall VS)</i>
Salle 101	
Salle 102	
Salle 121	
Salle 122	
Lingerie	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par cour d'honneur + hall VS)</i>
ZONE 3	
Vie scolaire	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par hall VS)</i>
Salle 301	
Salle 302	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès escalier « administration » + hall VS)</i>
Salle 311	
Salle 312	
Salle 313	
Salle 321	
Salle 322	
Salle 323	
Salle 324	
Salle 303	
Salle 304	
Salle 314	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « cour du bas » + rampe entre 2 cours)</i>
Salle 315	
Salle 316	
Salle 325	
Salle 326	

ZONE 2		
Salle des professeurs	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « administration » + hall VS)</i>	
Secrétariats		
Bureaux direction		
Salle d'arts plastiques		
Salle d'AP	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « central » + cour d'honneur + hall VS)</i>	
Salle d'éducation musicale		
Salle réunion		
Bureaux intendance	ZONE 4	
Salle 402		Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « de la tour » + cour d'honneur + hall VS)</i>
Salle 423		
Salle 424		
Salle 401		Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « cour du bas » + rampe entre 2 cours)</i>
C.D.I.		
Salle 411		
Salle 421		
Salle 422		
ZONE 5		
Foyer	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par cour d'honneur + hall VS)</i>	
Restaurant scolaire		
Salle 511	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « central » + passage couvert le long du foyer + cour d'honneur + hall VS)</i>	
Salle 512		
Salle 521		
Salle 522		
ZONE 6		
Cuisines & Magasin	Point de rassemblement n°3 : Parking professeurs	
Bureau coordonnateur ATT	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs <i>(accès par escalier « de la tour » + cour d'honneur + hall VS)</i>	
Bureaux AS et Psy EDU		
ZONE 9		
Gymnase	Point de rassemblement n°1 : Plateaux sportifs	
DORTOIRS (pour évacuation de nuit)		
Dortoir 11	Point de rassemblement n°2 : Parking professeurs	
Dortoir 61 & 62	Point de rassemblement n°3 : Parking administration <i>(accès par escalier « des logements » ou escalier « de la tour »)</i>	

RAPPELS GÉNÉRAUX :

- 1. Toute personne adulte** (professeur, assistant d'éducation, agent) **en charge d'élèves à l'instant du déclenchement du signal d'alarme est responsable de leur sécurité et doit procéder à l'évacuation des élèves, puis quitter les lieux la dernière. Ce responsable doit organiser une aide, avec les autres élèves, pour l'évacuation des personnes à mobilité réduite.**
- 2. Toute salle recevant plus de 18 élèves doit posséder 2 issues. L'issue de secours doit être déverrouillée et libre d'accès dès que ce nombre est atteint.**
- 3. Les lieux de rassemblement et les trajets**, fonction des lieux occupés, **sont établis par la commission de sécurité qui comporte des professionnels des secours. Ils sont donc imposés et rappelés en détail dans le tableau et sur le plan pages précédentes.** Après la phase d'évacuation, les deux cours d'honneur doivent rester libres pour permettre le passage des secours.
 - **Point de rassemblement n° 1, plateau sportif:** Pour les occupants des **bâtiments 1** (salles 101-102-121-122) **2, 3, 4, 5 & gymnase & foyer & restaurant scolaire & lingerie.**
 - **Point de rassemblement n°2, parking des professeurs:** Pour les occupants des **bâtiments 1** (salles 103-104-123, salle DS, salle JM) & **cuisine-magasin & dortoir 11.**
↳ et des salles de technologie (seulement si évacuation du CIO déclenchée).
 - **Point de rassemblement n°3, parking des personnels administratifs/techniques:** Pour les occupants des **dortoirs du bâtiment 6.**
- 4. L'accès des secours doit être facilité. Les zones de manœuvre et de dégagement des véhicules de pompiers situées sur les parkings doivent être en permanence dégagées. Les personnels doivent donc occuper prioritairement celui des deux parkings qui leur est dédié et n'en utiliser un autre que si le leur est plein, et s'il reste des places marquées au sol, non dédiées et qui ne gênent pas** (dans le cas inverse, rarissime, un stationnement hors de l'enceinte du collège s'impose).
 - **En cas de présence sur une zone dédiée aux secours d'un véhicule qui ne peut être déplacé car le propriétaire ne peut être rapidement identifié, la direction demandera aux services compétents de procéder à l'enlèvement.**
- 5. Deux exercices d'évacuation obligatoires sont effectués chaque année**, de jour (externat) et de nuit (internat), le premier de chaque type devant l'être avant la fin du 1^{er} mois de cours
- 6. Les adultes qui ne sont pas de service au moment d'une alarme doivent rejoindre la zone de rassemblement qui correspond au lieu où ils se trouvent.**

PROCÉDURE D'ÉVACUATION:

- 1. Au signal d'alarme, toute personne** située dans les locaux **doit immédiatement**, mais sans précipitation, quitter son lieu de travail et rejoindre la zone de rassemblement prévue en suivant le trajet imposé, sauf si celui-ci est impraticable.
- 2. Avant de quitter la salle, les personnes adultes responsables doivent :**
 - 1. Fermer les fenêtres** (pour éviter les courants d'air susceptibles d'attiser un éventuel foyer d'incendie).
 - 2. Rappeler aux élèves le trajet à suivre et la zone de rassemblement à rejoindre.**
 - 3. Emporter uniquement un crayon et le cahier de dortoir ou la liste d'appel papier éventuelle** (l'appel s'effectuant sur un logiciel informatique, il sera nécessaire de cocher les élèves absents sur le document qui sera distribué par le personnel de direction ou de vie scolaire sur le lieu de rassemblement).
 - 4. Éteindre les lumières et vidéo projecteurs** (pas les ordinateurs, la procédure étant trop longue).
 - 5. Fermer la porte sans la verrouiller.**
 - 6. Guider les élèves vers la zone de rassemblement sans les laisser s'éparpiller durant le trajet.**
 - 7. Prendre en charge et accompagner (seul ou avec un autre adulte, à défaut un élève responsable), les élèves à mobilité réduite.**

↳ **L'utilisation des ascenseurs est strictement interdite, ceux-ci pouvant rester bloqués.**
- 3. Parvenu sur le lieu de rassemblement, chaque adulte responsable doit garder ses élèves groupés, en rang pour faciliter le comptage, et :**
 - 1. Faire le bilan exact de son effectif** (cocher les élèves absents sur le document qui sera distribué par le personnel de direction ou de vie scolaire).
 - 2. Informer les services administratifs ou les secours de la situation exacte des élèves manquants** (absents, partis à l'infirmerie, aux toilettes, convoqués par un service).
(Les assistants d'éducation qui ne sont pas en charge d'un groupe particulier aident les professeurs au comptage des élèves.)
- 4. Le retour dans les locaux** ne doit se faire **qu'après arrêt du signal d'alarme et autorisation de l'équipe administrative de service (direction, vie scolaire)**

① ➡ **Équipe FEU** chargée des premières interventions en cas d'incendie

Personnes	Actions
Principal Principale-adjointe Gestionnaire	Alarme (la déclencher manuellement si elle ne s'est pas déclenchée) & Appel aux pompiers (18)
Agents de maintenance (1 ou 2 selon l'EDT)	Fermeture arrivée générale du gaz à l'extérieur de l'établissement à droite du porche. & Coupure de l'électricité.
Coordonnateur des agents Agents de maintenance & Tous les agents présents	Circonscription du début d'incendie avec les extincteurs
Agente d'accueil ↳ (au moment où le déclenchement se produit)	Accueil des secours & Ouverture du porche & Information aux pompiers et remise des plans d'accès.

② ➡ **Équipe SÉCURITÉ** chargée du contrôle lors d'une évacuation

Durant l'évacuation	Après l'évacuation
<p>Point de rassemblement n°1 : Plateau sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Principal ↳ contrôle du bâtiment 4 & gymnase ■ CPE de service ↳ Contrôle du bâtiment 3 et du CDI & de la salle 411 & restaurant scolaire durant heures des repas ■ Assistants d'éducation de service hors surveillants d'étude ↳ aide à l'orientation des élèves vers la sortie à utiliser pour rejoindre le point de rassemblement n°1 (cf plans page suivante) 	<p>Aide au regroupement des élèves & Contrôle du recensement après appel par les professeurs <i>(prendre à l'accueil un des 4 porte-documents rouges comportant :</i> - <i>les listes d'élèves toujours mises à jour par le secrétariat</i> - <i>la feuille de pointage par salle)</i></p>
<p>Point de rassemblement n°2 : Sortie techno + parking professeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Principal-adjoint ↳ contrôle des bâtiments 1-2 & 7 ■ Gestionnaire ou/et secrétaires d'intendance ↳ Contrôle des bâtiments 5 & 6 ■ Assistants d'éducation de service hors surveillants d'étude ↳ aide à l'orientation des élèves vers la sortie à utiliser pour rejoindre le point de rassemblement n°2 (cf plans page suivante) 	

Le Principal
Rémy PLUYAUT

